



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE  
PRESIDENCE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 10 décembre 2012

**INFORMATION MEDIAS**

**Comité de pilotage Etat- Polynésie française du troisième instrument financier**

Co-présidé par M. Jean-Pierre LAFLAQUIERE, Haut-commissaire de la République en Polynésie française et M. James SALMON, Ministre de l'équipement et des transports terrestres en charge des ports et des aéroports, le comité de pilotage Etat - Polynésie française du troisième instrument financier s'est réuni ce lundi 10 décembre 2012 à 15h30 dans les locaux du Haut-commissariat.

Conséquence de la réforme de la dotation globale de développement économique (DGDE) mise en œuvre en 2011, le troisième instrument financier permet de **financer des investissements prioritaires de la Polynésie française, dans quatre secteurs : infrastructures routières, aéroportuaires, maritimes et défense contre les eaux.**

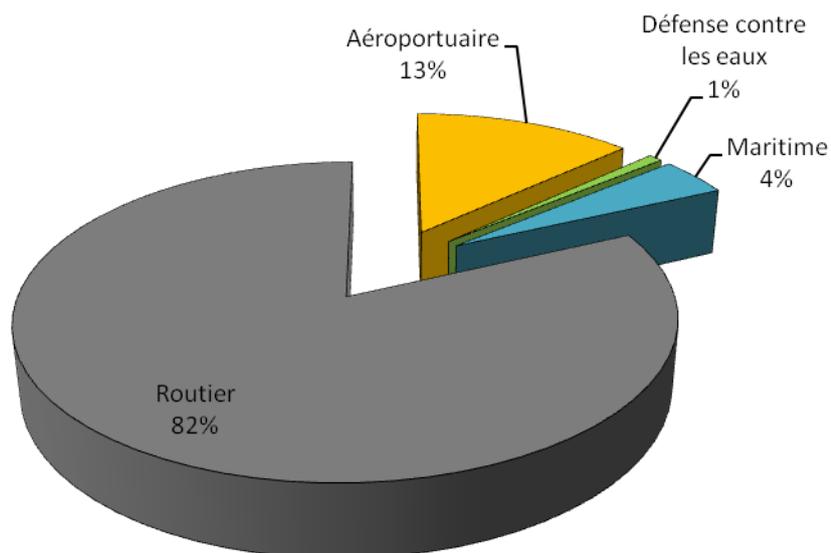
La convention cadre pluriannuelle du 1<sup>er</sup> juillet 2011 définit les modalités du partenariat Etat - Pays et une convention annuelle arrête la liste des opérations programmées par exercice. Les opérations du troisième instrument financier sont financées à 80% par l'Etat et à 20% par la Polynésie française. L'Etat engage chaque année 6,12 milliards Fcfp sur ce dispositif.

Au titre de l'année 2013, 67 projets représentant 8,4 milliards Fcfp ont été programmés parmi lesquels le projet de la « route des coteaux » à Faa'a, la mise au norme de l'aéroport de Tikehau (400 millions Fcfp) ou encore la construction du port de pêche d'Uturoa (215 millions Fcfp). 82% de la programmation 2013 concerne des opérations dans le secteur routier (cf. graphique ci-dessous).

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## Répartition par secteur de la programmation 2013 arrêtée en comité de pilotage



**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)